

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse . . . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger . . . 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	

M. V. X.

NOUVELLES DU JOUR

L'Italie a célébré le douloureux anniversaire du tremblement de terre qui, le 28 décembre 1908, dévasta les rives du détroit de Messine et jeta par terre les villes de Messine et de Reggio. Tous les journaux italiens ont rappelé en termes émus les détails de cette catastrophe, unique dans l'histoire, qui a coûté la vie à 160,000 personnes, qui en a blessé 400,000 et en a laissé 150,000 sans abri et sans pain. Ils ont rappelé le magnifique élan de générosité qui a soulevé le monde entier et qui a permis de faire revivre des contrées absolument ruinées. Les villes de Reggio et de Messine sont en train de ressusciter. A l'heure actuelle, il y a 70,000 habitants à Messine, dont un cinquième seulement est formé par des immigrants. Ces gens-là ont des maisons, des rues, des boutiques. Ils ont des écoles et des églises; ils travaillent, ils étudient et ils rient. Ils recommencent aussi, hélas! à blasphémer, ce qu'ils n'auraient pas fait il y a une année.

Dernièrement on a inauguré, à Messine, les cours universitaires dans une baraque de bois. Déjà on avait rouvert les écoles primaires et techniques, le gymnase et le lycée. Chaque quartier a son église, une église minuscule, en bois ou en fer. Chaque quartier a ses magasins, ses hôtels avec des portiers galonnés, ses garçons en frac, ses femmes de chambre en bonnet blanc.

Une ville immense s'élève, une ville de bois qui déborde dans la campagne. Les différents comités de secours ont bâti 1500 baraques. La Croix Rouge suisse a créé à Messine et à Reggio deux petits villages d'élegants chalets qui semblent avoir été transportés des montagnes de l'Oberland sur les bords de la mer Ionienne. Le gouvernement, de son côté, a fait construire 26,000 baraques, sans compter les pavillons pour les services publics, pour les écoles et les églises, au nombre de plus de 200.

Aujourd'hui on a pourvu à tout, aux services d'eau et de lumière. On a tracé des routes, creusé des égouts. « Qui a vu Messine et Reggio aussitôt après le tremblement de terre, écrit le député Nava dans le *Corriere della Sera*, et qui la revoit aujourd'hui, doit reconnaître qu'on a travaillé beaucoup, mais ce n'est pas un paradoxe de dire que tout reste à faire. Ce qui a été construit jusqu'ici n'est qu'un travail provisoire qui ne suffira que pour trois ou quatre années. »

La Direction des chemins de fer italiens vient d'introduire un nouveau règlement qui lèse les intérêts des travailleurs. C'est ainsi que les mécaniciens devront travailler douze heures au lieu de onze. Les ouvriers ne semblent pas disposés à accepter ces règlements nouveaux, et des réunions sont organisées. Un grand mouvement pourrait s'en suivre.

Un usage passe sur l'amitié franco-italienne.

Le gouvernement français avait négocié avec le comte de Caserte et le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, propriétaires du palais Farnèse, à Rome, l'achat de cet édifice où se trouve installée, à titre de locataire, l'ambassade française auprès du Quirinal. On était tombé d'accord sur le prix de 3 millions 400,000 fr., et, vendredi dernier, 24 décembre, la Chambre française avait voté le crédit nécessaire. Mais ce même jour, le gouvernement italien, qui avait suivi avec intérêt les négociations, faisait publier une note rappelant que, le 1^{er} août dernier, il avait notifié judiciairement que le palais Farnèse étant domaine de l'Etat, toute aliénation dudit palais en faveur de quiconque serait considérée comme

nulle et non avenue. Ce fut une grande mortification pour le gouvernement français et surtout pour son ambassadeur à Rome, M. Barrère; les organes ministériels déplorèrent cette affaire en l'attribuant au mauvais vouloir de l'Italie. La *Tribuna* de Rome regrette l'accès de mauvaise humeur de la presse française et dit que le gouvernement de Paris a oublié qu'il ne dépend pas de la bienveillance d'un ministère de supprimer les droits de l'Etat. Le *Messaggero* expose que le gouvernement italien ne peut pas renoncer à ses droits sur le palais Farnèse sous prétexte que l'acheteur est un pays ami. Il suggère que l'Italie achète ce palais et y laisse l'ambassade de France comme locataire en lui faisant payer un loyer proportionné au prix d'achat.

Le roi Albert de Belgique fait maison neuve. Il ne conserve aucun des dignitaires de l'ancienne cour. Cette indépendance et ce rajeunissement ne déplaisent pas à l'opinion; mais on s'inquiète un peu, dans les milieux catholiques, de certains choix que le nouveau roi se dispose à faire: La haute charge de grand maréchal de la cour n'est pas encore attribuée, mais on prévoit qu'elle sera dévolue au comte Hasche, qui passe pour libéral. L'adjudant général du roi sera le général Jungbluth, libéral aussi et même franc-maçon. Le général Jungbluth a été l'aide de camp du prince Albert; c'est lui qui a fait son éducation militaire. Jusqu'à présent il ne paraît pas avoir beaucoup déteint politiquement sur son élève.

Le roi Albert nous paraît un homme d'une belle confiance. Il se dit probablement que ce ne sont pas quelques serviteurs libéraux qui auront de l'influence sur lui, mais que c'est lui qui aura de l'influence sur eux.

Il y a beaucoup d'émotion en Hollande au sujet des résultats défectueux fournis par les gros canons que l'usine Krupp a livrés au gouvernement de la Haye. On reproche au ministre de la marine de ne s'adresser qu'à la maison Krupp. Un journal satirique publie son portrait avec la légende: « Malade d'une kruppité aiguë ».

Hier, à la Chambre française, M. Briand a combattu victorieusement le projet de résolution tendant à la réintégration des postiers révoqués, en disant qu'un tel acte n'entrerait pas dans les prérogatives de la Chambre et qu'aucun gouvernement ne pourrait accepter un pareil projet de résolution sans déchoir. Cette fermeté a repoussé la confusion des pouvoirs est fort louable; mais elle n'a pas toujours existé, et il n'est pas certain que M. Briand lui-même ne s'en départisse pas un jour.

M. Clémenceau a adressé par lettre à M. Vallé, président du comité exécutif du parti radical et radical socialiste, sa démission de membre du parti radical. Pour autant, le diable ne se fait pas ermite.

Dans sa lettre, M. Clémenceau reproche au comité exécutif son intervention dans les élections municipales récentes de Toulon, en faveur des socialistes unifiés, qui d'ailleurs ont été battus. La véritable raison de M. Clémenceau, c'est qu'il aime mieux commander qu'obéir, et qu'il lui déplaît de recevoir des mots d'ordre du comité radical. Celui-ci fera des démarches pour que l'ex-président revienne de sa décision, parce que, dans le désarroi où la question de la représentation proportionnelle a jeté le parti radical, la détermination de M. Clémenceau peut être considérée comme une défection.

On annonce d'Addis Abeba à la *Gazette de Cologne* que l'impératrice Taitou a repris les rênes du gouvernement et que les ordres du régent ont tous été révoqués. Cela prouve au moins que l'empereur Ménélik n'est pas mort.

Une grande agitation règne parmi la population ouvrière des Etats-Unis par suite de la présence de nombreux ouvriers japonais employés aux travaux de construction de la *Central California Traction Company*.

Le salaire des ouvriers employés à ces travaux, qui était de 10 fr. par jour, est tombé à 6 fr., depuis que cette compagnie a fait appel aux jaunes.

Le Congrès de Suzzara

LE DISCOURS D'ENRICO FERRI

Milan, 28 décembre.

Le socialisme italien passe un mauvais quart d'heure. Dans son sein, il en est qui auraient désiré mettre à la porte l'ancien leader de l'intégralisme, Enrico Ferri, à cause de son ambition du pouvoir, récemment déclarée; mais on aurait voulu éviter toute sorte de tapage, car les socialistes réformistes sont raffinés dans leurs excommunications. Ils se voient trompés dans leurs espoirs. Ferri ne sort pas; il ne veut pas sortir, et ce qui est pire — il parle très haut, il dénonce sur les toits les maladrances, les abus de « la coterie milanaise qui exploite le parti ». Il s'était proclamé admirateur de M. Sonnino; il avait fait comprendre qu'on pouvait accorder une place à un représentant du parti socialiste; il aurait désiré être appelé par le roi pour donner son avis sur la crise. Cette attitude avait fort déplu aux Turati, Bisolati, Cabrin. On avait trouvé qu'il marchait trop vite, que son voyage dans l'Amérique du Sud avait détruit chez lui toute trace de socialisme.

Après ses dernières déclarations, il devait se présenter devant le groupe socialiste parlementaire pour s'expliquer et exécuter l'*humiliter se subject*.

Ferri préféra en appeler à ses électeurs de Gonzaga. Eux seuls pouvaient être juges. On convoqua le congrès de Suzzara, où il parla pendant cinq heures. D'accusé, il devint accusateur. La coterie Turati-Kuliscioff-Trèves fut fustigée sans pitié. Jadis, Turati, le leader du réformisme, lui disait, dans ses lettres: « Tu es l'âme de mon âme ».

Mais dès que Ferri entra dans le parti socialiste, la jalousie s'empara de Turati. Tout ce que Ferri faisait était mal fait. Pour réussir, il fallait passer sous les fourches caudines de Turati et de M^{me} Kuliscioff. Celle-ci régit en maîtresse absolue. Trèves — le *cazolino*, le petit chien, comme l'appelle Ferri — plie l'échine tout bas; ceux qui ne s'inclinent pas sont mis à l'écart. Et elle, M^{me} Kuliscioff, elle jouit d'une grande influence dans le socialisme réformiste milanaise. Dès 1898, un réformiste me disait: « Malheureusement, le parti socialiste italien n'a qu'un homme; plus malheureusement, cet homme est une femme, et une femme russe, M^{me} Kuliscioff. » Il y a évidemment de l'exagération dans ce paradoxe, mais il renferme une grande vérité. M^{me} Kuliscioff exerce une très grande influence intellectuelle sur Turati et les chefs du réformisme. Ferri n'a pas voulu faire des genoulexions devant elle. Voilà — d'après lui — la raison de sa disgrâce.

Le socialisme et le pouvoir? Mais si tout le monde, dans le parti, parle de cela? Mais si toute la politique de Turati, de Bisolati, tend à cela? Craint-on que Ferri ne devienne ministre avant les autres? On lui reproche d'être doux pour Sonnino; mais ceux-là étaient très doux pour Giolitti. Il en donna les preuves. « Ne vous inquiétez pas! dit Ferri: si quelqu'un dans le parti devient ministre, ce sera Turati ou Bisolati. Mais moi, en dépit de tout, je reste inébranlablement attaché au socialisme. » Et Ferri demanda à savoir s'il avait la confiance de ses électeurs.

Le congrès de Suzzara lui donna entière. Ferri triompha. Les journaux du parti — *Avanti*, *Tempo*, *Lavoro* —

qui vivent de l'argent des banquiers israélites, l'attaquent, mais le député de Gonzaga s'en moque. Ses électeurs lui sont favorables, et tous les mécontents du clan de Turati l'accablent comme l'homme génial qui, dans un geste libérateur, a su faire entendre tout haut ce que tout le monde répétait tout bas. Ferri est satisfait.

Et cependant son attitude est déconcertante. Révolutionnaire, lorsqu'il espérait dans le vent de la révolution, il devint ultra réformiste, tout à coup, lorsque le réformisme lui parut le chemin le plus court pour arriver au pouvoir. Il aurait pu, en faveur de son attitude, invoquer les dernières évolutions du socialisme international. Il devait démontrer qu'il reste socialiste malgré tout et que ceux qui le dénigraient en voulaient personnellement à Ferri d'être Ferri; mais s'il avait été libre, il aurait pu crier à ses compagnons: Vous dites publiquement du mal de ce pouvoir que vous ambitionnez tous; vous ne croyez plus à rien du vieux socialisme marxiste. Les principes du livre de Karl Marx n'existent plus. Tout le monde en convient en particulier; personne n'a le courage de le proclamer tout haut. Dans le parlement, vous êtes des politiciens comme les autres, des ministériels, avec ou sans masque. Pourquoi donc cette hypocrisie de vous considérer comme une humanité à part, et d'excommunier ceux d'entre vous qui acceptent le pouvoir, comme les Briand, les Millerand, les Viviani?

Le débat, du reste, n'est pas fini. Les accusés redeviendront accusateurs à leur tour. Décidément la galerie va s'amuser quelque temps encore.

E. VERCESI.

La réforme électorale en France

Le tract de M. Charles Benoist

(De notre correspondant de Paris)

Paris, 29 décembre.

M. Charles Benoist, qui depuis longtemps irrite les radicaux antiparlementaires, vient d'exaspérer leurs colères. *Afin d'agir plus promptement et de pénétrer plus à fond la masse du pays*, il a condensé en un tract l'idée essentielle de la réforme dont il s'est fait l'apôtre. C'est court, vil, imagé par endroits; cela portera. Raison de plus pour mettre le comble aux fureurs de la *Lanterne*, qui, d'ailleurs, dénonce M. Benoist comme l'inventeur d'une « machine cléricale et réactionnaire ». Réactionnaire ou cléricale, sa machine aurait de singuliers mécaniciens en la personne de M. Jaurès et de M. Marcel Sembat; et il faudrait supposer, d'un côté, bien du machiavélisme, de l'autre, bien de la duperie. Mais la question n'est pas là.

Félicitons M. Charles Benoist d'avoir, à la veille de la grande année électorale, rédigé ce précis. Vers 1840, au début du mouvement resté fameux sous le nom de mouvement d'Oxford, alors que les petites feuilles de Newmann causaient tant d'émou dans la *High Church*, quelqu'un en comparait le « stimulant » à « l'application de sel volatil à une personne pâmée ». S'il n'est précisément pâmé, notre corps électoral peut être dit stupéfié par les pratiques « arrondissementières ». Mais il sortirait volontiers de sa torpeur. Nous n'en voulons pour preuve que son accueil aux conférences qui mènent la campagne de la réforme. Rien n'est plus propre à le réveiller que le petit écrit lancé par M. Charles Benoist.

Dans une définition du libelle par Voltaire, je détache ces mots qui font un alexandrin: « ... et voulant être lus, sont forcés d'être courts ». Le tract nouveau paru sur la représentation proportionnelle ne mérite pas le nom maisonnant de libelle. Mais il veut être lu; c'est pourquoi il est bref.

Il a d'autres qualités, qui sont celles mêmes de son auteur: bonne humeur, esprit, vivacité colorée... Si M. Benoist n'était un si éminent philosophe politique et sociologue, on se prendrait parfois à regretter de ne le voir journaliste que d'occasion. Il y a vingt ans, il publiait à la *Revue Bleue*, sous le pseudonyme de Sybil, des *Croquis parlementaires* d'une touche alerte et incisive. C'est là qu'il touchait joliment M. Clémenceau, découvrant en lui toute la psychologie d'un théologien. Il a réuni en volume ces portraits esquissés au jour le jour. Le livre a un peu vieilli. Quelques-uns des figures qu'on y voit dessinées sont déjà figures de disparus;

car les morts vont vite. Reste que l'auteur se désignait comme un maître de la presse; armé de savoir en même temps que de verve, amusant et irritant, adroit à éveiller le lecteur à l'instant où un raisonnement risque de l'endormir, à la pique de la saveur imprévue d'un mot, à le divertir par le pittoresque d'une image...

Tout cela se retrouve dans le tract sur la proportionnelle. Pour l'apostolat qui est son œuvre d'aujourd'hui, M. Charles Benoist a repris la plume de sa jeunesse. L'acier n'en est pas rouillé, et il le trempe dans la même encre.

LETTRE DE GENÈVE

A propos de la ratification de la convention franco-suisse Coup d'œil sur 1909

Genève, 29 décembre.

A Genève, l'opinion publique a suivi avec beaucoup d'intérêt les débats parlementaires qui ont précédé, tant à Berne qu'à Paris, la ratification de la convention franco-suisse relative aux voies d'accès du Simplon.

En France, les paroles malveillantes qu'ont prononcées à l'égard de notre ville certains députés plus bruyants qu'influents ont permis à M. Millerand d'intervenir avec son habileté coutumière et de mettre promptement les rieurs de son côté. L'idée du percement de la Faucille paraît gagner du terrain chez nos voisins et l'utilité incontestable d'une nouvelle traversée du Jura rencontre parmi les Chambres de commerce de l'ouest, du nord et du centre, des défenseurs convaincus.

L'exposé clair et précis qu'a fait aux Chambres fédérales M. le conseiller fédéral Forrer a produit aussi une excellente impression. M. Forrer a parlé de notre canton avec sympathie et de nos intérêts économiques en parfaite connaissance de cause.

La population, ici, éprouvait, à tort ou à raison, le sentiment d'être à peu près délaissée par les autorités fédérales. Canton-frontière, tirailé entre son inviolable attachement à la Confédération et le souci lancinant d'assurer son avenir économique, Genève souffrait cruellement du peu d'empressement que mettait le Conseil fédéral à écouter les doléances de son Benjamin. Un peuple ne vit pas seulement d'idéal, mais aussi de pain. Pour la conquête de ce pain quotidien, on est enclin parfois à négliger les austères conseils du devoir et à prêter une oreille attentive aux suggestions intéressées de certains anges tentateurs. A ce point de vue, le discours de M. Forrer a été bien accueilli par tous les bons citoyens qui considèrent l'immuable fidélité à la Suisse comme un dogme intangible.

Notre députation aux Chambres fédérales a paru divisée devant les déclarations officielles.

Tandis que M. Georg a remercié chaleureusement le Conseil fédéral d'avoir consenti au rachat de la gare et que M. Ador s'est fait l'avocat éloquent des employés suisses du P.-L.-M. qui passeront au service des C. F. F., tout en exprimant le vœu que le changement de régime contribue à fortifier nos relations avec la grande Compagnie française, MM. Fazy, Perréard et même M. Lachenal, aux Etats, se sont montrés plus tièdes et plus circonspects.

Les uns voient un certain danger dans la résolution des autorités fédérales de procéder en premier lieu au rachat de la gare et du tronçon Genève-La Plaine, risquant ainsi de provoquer des frotements désagréables avec le P.-L.-M. et de renvoyer aux calendes grecques la question autrement vitale du percement de la Faucille et du raccordement des deux gares.

Les députés démocrates, eux, pleinement satisfaits des promesses de l'honorable titulaire du département des chemins de fer, considèrent comme une victoire la substitution des C. F. F. au P.-L.-M., dans l'exploitation du réseau et la reconstruction de notre gare principale suivant des plans en rapport avec l'importance de notre cité.

Si ces derniers sentiments semblent prévaloir dans les milieux fortunés de la finance et de la bourgeoisie rentée, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le monde des affaires se montre assez froid en face de cette cote mal taillée.

On regrette avec M. Fazy l'absence de garanties formelles en faveur de la Faucille. Si l'amour-propre national est agréablement chatouillé par l'idée de voir

une gare moderne à la place des bâtiments incommodes et provisoires dont nous sommes gratifiés et par la pensée de contempler partout le monogramme C. F. F. remplaçant le P.-L.-M. étranger; si certains chauvins impénitents, tenant boutique de nationalisme étroit, se gaudissent en songeant au remplacement automatique de plusieurs centaines d'employés français par des Suisses authentiques, la masse populaire raisonne plus calmement.

Avec son instinct et son flair naturels, elle redoute la mauvaise humeur de cette puissance financière qui a nom P.-L.-M. et dont Genève doit conserver l'amitié.

Aussi a-t-elle applaudi aux explications nettes et franches de MM. Fazy et Perréard, estimant qu'on peut être bon Suisse et dire sans fard sa façon de penser sur un sujet vital pour l'avenir économique de notre canton tout entier.

Les gens qui réfléchissent auraient souhaité un accord préliminaire entre nos mandataires à Berne, prélude d'une intervention plus efficace. On a constaté avec regret que M. Turretini qui, depuis de longues années, s'est occupé avec persévérance inlassable de la question de la Faucille, avait gardé le silence dans cet intéressant débat.

Efforçons-nous de rallier à notre cause nos chers et fidèles Confédérés et puisse le projet de la Faucille ne jamais servir de plate-forme politique aux partis qui se disputent le pouvoir!

Au crépuscule de cette année 1909 qui va disparaître dans l'histoire, les journaux font leur examen de conscience et passent en revue les principaux événements qui ont marqué ces douze derniers mois.

Le *Journal de Genève* a consacré deux longs articles de fond à narrer les faits politiques dont 1909 a été prodigue et à épiloguer sur leurs conséquences.

Il signale, en termes dithyrambiques, la reconstitution de l'Eglise nationale protestante et évoque le souvenir des jubilés; il célèbre sa joie, il se félicite, il triomphe sans fausse modestie; ces sentiments parfaitement louables ne gênent personne.

Mais... *in cauda venenum*, après avoir couvert de fleurs M. Boissier, qui poussa le cri d'alarme dans sa brochure sur l'assimilation des étrangers, après avoir gourdagné en termes très vifs les jeunes radicaux et leur organe subversif; après avoir promené sous le nez auguste de cet incomparable magistrat qui s'appelle M. Maunoir un encensoir incrusté de pierres précieuses, il fait le récit complet de la consultation populaire du 14 novembre et termine son exposé par une exécution brutale et sommaire de ces indépendants abhorrés, coupables d'opportunistisme et d'orgueil.

Hanté par des souvenirs d'épopée, le jeune auteur de ces philippiques poursuit dans le second article en ces termes: « Nous avons rappelé les luttes que Genève eut à soutenir, en 1909, pour la défense de l'esprit national... »

Avec un tel exorde, ne croirait-on pas que Genève a subi, au cours de cette présente année, le sac d'Attila, ou un siège comme celui de Saragosse, ou l'Escalade comme en 1602, ou encore l'invasion des Français comme en 1798?

Rien de cela n'est survenu; on espérait tout simplement dans les milieux sélects conquérir la majorité au Conseil d'Etat et on a dû se contenter de la portion congrue, et, ô comble de l'humiliation! c'est grâce à l'appoint des suffrages indépendants que deux humbles petits sièges ont été octroyés à ces parangons de patriotisme!

Avoir rêvé de gouverner le pays; avoir sué sang et eau pour élaborer un programme complet de gouvernement; avoir usé d'une stratégie savante pour amener au scrutin les bataillons aguerris d'électeurs démocrates et philibertins; avoir cherché à faire le bonheur du peuple et se voir repoussé d'un geste brutal; vraiment la mesure déborde et l'indignation se justifie.

Mais fermons la parenthèse et que 1910 apporte quelque consolation à nos concitoyens démocrates: c'est toute la vengeance que méritent les électeurs indépendants.

G.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 cent.

L'ADMINISTRATION.

Etranger

Grèves en France

Dans la soirée de mardi, à Graulhet (Tarn), à l'issue d'une réunion générale, les mégrisseurs grévistes se sont livrés à des désordres. Un chargement de produits chimiques a été éventré et jeté dans la rue. Des pierres ont été lancées dans les fenêtres des fabriques et même des maisons particulières.

Le représentant d'une maison allemande a été l'objet de menaces, qui, grâce à l'intervention d'un membre du comité gréviste, n'ont pas eu de suites. Une quinzaine de poteaux supportant les câbles d'énergie électrique ont été coupés. En présence de ces faits 300 gendarmes sont arrivés à Graulhet. Le sous-préfet est sur les lieux. On attend le préfet du Tarn. Au début de l'après-midi, le comité de la grève a été convoqué par le sous-préfet à la mairie.

Au Soudan français

Le ministre des colonies à Paris vient de recevoir un câblogramme du colonel Moll annonçant qu'un camp de méharistes de Kanem, établi à 15 km. au nord-ouest de Gao, a été attaqué le 27 novembre dernier, à 3 h. du matin, par 300 guerriers du Borghou. Les Français ont eu 20 tirailleurs tués ou disparus. Le camp a été brûlé et les animaux tués ou grièvement blessés. Le lieutenant Montot a été blessé à l'épaule gauche. L'attaque des méharistes de Kanem par les guerriers du Borghou est un incident de l'action française en Afrique sur les confins du désert où les soldats français protègent les populations sédentaires contre les actes de brigandage des nomades. C'est aussi un contre-coup de la prise d'Abécher qui a rapproché le sultan déchu des Ouadai établis dans le Darfour des kousms du Tibesti et du Borghou. Le colonel Moll a pris des mesures immédiates pour renforcer le poste de Gao par tous les moyens disponibles. Ce renforcement, dans les limites du crédit budgétaire, se poursuivra méthodiquement afin de prévenir le retour offensif des rezzous du désert.

Les dettes de la princesse

Les dettes de la princesse Louise de Belgique sont évaluées à environ quatre millions de francs, dont deux et demi sont dus à des banquiers et à des usuriers autrichiens et hongrois; les courtisanes et les modestes sont créanciers pour douze cent mille francs et les hôtels et restaurants pour 400,000.

En outre, la princesse Louise doit payer au comte Paul Szapary trois millions et demi pour le vaste domaine qu'elle lui a acheté dans la Hongrie méridionale et dont elle ne pourra prendre possession qu'après le paiement complet. Elle doit encore deux millions pour deux autres propriétés, dont elle s'était rendue acquéreur dans la Hongrie occidentale et en Styrie et dont elle avait réglé le montant en simples lettres de change.

Les explorateurs assassinés

Le vali du Yémen, qui s'est rendu sur le lieu de l'assassinat de MM. Benzoni et Burckhardt, a fait arrêter cinq indigènes.

L'affaire Karpof

Après un vil débat, qui a occupé deux séances, la Douma a repoussé, hier mercredi, par 151 voix contre 88, la discussion de l'interpellation relative au meurtre du chef de la police, colonel Karpof.

Quiproquo d'assassin

L'auteur de l'attentat signalé par le télégramme d'avant-hier n'a pas frappé le prince régent de Chine, Tchou, mais le capitaine mandchou Tchenliu, qu'il avait pris pour le prince régent. Il n'a fait jusqu'à présent que se contredire dans ses déclarations; mais on a cependant pu établir que c'est un soldat mandchou.

Nouvelles diverses

Une commission lyonnaise, à la tête de laquelle se trouve M. Horriot, maire de Lyon, vient d'arriver à Berlin pour étudier l'organisation des hôpitaux. — La princesse Louise de Belgique est arrivée à Munich où elle séjournera quelque temps. — Le grand duc Michel Alexandrowitch, frère du tsar, vient d'épousermorganatiquement la femme divorcée d'un officier. — L'ambassadeur de Russie s'est rendu dans les Dardanelles au-devant de la dépouille mortelle du grand duc Michel Nicolaïevitch que le croiseur Bogatyr transporte en Russie. Le croiseur est autorisé par exception à traverser les détroits. — Le prince Frédéric-Léopold de Prusse représentera Guillaume II aux obsèques du grand duc Michel. — A l'occasion du centenaire de Gladstone, dont on commémore les interventions célèbres en faveur des Bulgares, des services religieux

ont été célébrés dans toutes les églises de Bulgarie pour le grand homme d'Etat anglais.

— Les Cortés portugaises se réuniront le 2 janvier, mais s'ajourneront pour deux mois, afin de permettre au nouveau cabinet progressiste de préparer les réformes à soumettre au Parlement.

— Le congrès national indien s'est ouvert mardi à Lahore. Le président a prononcé un discours modéré de ton, mais critiquant l'administration anglaise.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le délégué apostolique au Vénézuéla Mgr Aversa, délégué apostolique du Saint-Siège au Vénézuéla, vient d'être solennellement reçu par le président Gomez, à Caracas. A la cérémonie, assistaient les ministres d'Etat et le corps diplomatique au complet.

LE MOUVEMENT SOCIAL

La méthode du juge Pollard. Le juge Pollard, de Saint-Louis (Etats-Unis), emploie une méthode originale pour réformer les buveurs qui se présentent devant son tribunal.

Voici comment il l'explique lui-même : « Je n'oublie pas que le pauvre buveur habitué a besoin d'un médecin et non d'un juge de police. On a dit, avec raison, qu'il est aussi impossible d'amener des buveurs à la sobriété en les frappant d'amendes et en les emprisonnant, que de rendre à la lucidité des lous en les poursuivant devant les tribunaux.

« Un juge devrait épuiser tous les moyens de réformer un buveur avant de l'envoyer en prison. L'emprisonnement, en règle générale, aide à sa ruine, détruit le cercle familial et apporte quelques souffrances de plus aux malheureux, aux innocents dont je plaide la cause. Je plaide pour les égarés et les victimes innocentes et d'autant plus que presque partout la vente des boissons est reconnue légalement.

« J'ai commencé, il y a quelques années, au tribunal de police de Saint-Louis, à rechercher les délinquants arrêtés pour délit d'ivresse et autres délits en connexion avec l'ivresse, à condition qu'ils veulent bien signer, devant le tribunal, un engagement d'abstinence totale. Il faut qu'ils le tiennent ou qu'ils soient punis. Ce plan a donné aux délinquants l'occasion de se sauver et de se réformer eux-mêmes. Il a rendu à l'Etat des citoyens sobres et meilleurs; il a protégé des familles innocentes.

« Je demande aux accusés de se présenter chez moi de temps à autre, après leurs heures de travail, et je puis ainsi les contrôler. J'ai pu ainsi sauver 95 % de ceux qui ont pris l'engagement. Si l'un d'entre eux est revenu à la boisson, il l'a fait si adroitement et avec tant de modération qu'il n'a plus troublé la paix publique et celle de sa famille, et cela déjà est une victoire. »

Echos de partout

GRÈVE DE SAGRISTIE

On manda d'Anvers à la Gazette de Bruxelles qu'à l'église Sainte-Willebroed, à Berchem, le sacristain, les enfants de chœur, les chœurs, l'organiste, les chantres refusent tout service à la suite du renvoi d'un des leurs. Les fidèles, privés de messe depuis trois jours, viennent d'envoyer une requête au cardinal Mercier pour qu'il intervienne afin d'amener les grévistes à résipiscence.

UN SOUVENIR DE BIDEI

Nous avons signalé la mort du dompteur Bidei et rappelé qu'il fallait être un jour la proie de l'un de ses lions.

Le hasard avait fait assister M. Paul Hervieu à ce drame qui se passa à la fête de Neuilly, il y a quelque vingt-cinq ans, où les bêtes eurent leur revanche, une fois sur le dompteur; et il analysa consciencieusement les sensations d'un témoin, pendant l'instinct de l'homme, renversé, embarrassé dans son épée, fut à la merci du lion : « Je n'oublierai jamais son regard au moment où il perdit l'équilibre; je vois encore le globe de ses yeux sailli, tout blanc, hors des traits congestionnés... C'était l'expression de celui qui se sent perdu et s'abîme dans un gouffre. Mais le public? C'est là qu'est l'intérêt. Durant ces secondes où l'animal s'avancit vers son maître tombé et ne pouvant se relever, c'était une immense pitié, une consternation... et, qui sait, pourtant, peut-être, s'y mêlait-il quelque monstrueuse impatience de tragédie !

De l'horreur sans doute, mais un terrible besoin de ne rien perdre de la scène d'épouvante qui allait se dérouler; les palissades aussitôt escadées, des cris d'angoisse, mais, dans cette bousculade, une frénésie, même parmi les dames, de suivre toutes les particularités de l'affreuse scène... »

Et, après l'avoir dessinée, cette scène, en lui donnant une couleur intense, après avoir pris sa part des anxiétés communes, M. Paul Hervieu redevenait un spirituel Parisien :

« Si je m'avisais de composer une physionomie du fauve moderne, disait-il, dans le cours de la méditation qu'il me faudrait consacrer aux accidents de baraque, je ne manquerais pas de formuler ces axiomes : 1° une spectatrice ne s'évanouit que lorsqu'il n'y a plus rien à regarder; 2° le public des deuxièmes n'attend jamais qu'une occasion pour passer dans les premières. »

CE QUE GAGNENT LES COMÉDIENS

Les dernières décisions du comité d'administration de la Comédie-Française répondent en partie aux questions qui sont souvent posées : Combien gagne un acteur célèbre de Paris ? Le comité a offert à M. Huguenet 40,000 fr. par an; celui-ci en demandait 50,000. Ce chiffre de 40,000 fr. n'est qu'une partie des gains sur lesquels peut compter

un comédien de ce talent. Il lui reste une centaine de jours de congé réguliers ou non pendant lesquels il va jouer en représentation soit à l'étranger soit en province et il récolte à peu près autant. Est-ce tout ? Non ! Les acteurs sont souvent priés de venir réciter quelque fragment du répertoire dans les salons et on ne leur donne jamais moins de 100 fr.

On peut donc dire qu'un comédien en vue, de premier plan, gagne environ 100,000 fr. par an. C'est un beau denier. Pour être exact, il faut ajouter que ces comédiens-là sont l'exception; ce sont là des appointements d'étoiles. A côté, des centaines d'autres, qui ont autant de talent, mais qui eurent moins de chance et surent moins bien manier la réclame, sont dans des situations inférieures.

MINISTRES FRANÇAIS EN VOYAGE

Après une visite infructueuse au pays de la sardine, M. Viviani revenait à Paris par Saint-Nazaire. Fatigué, il voulait s'arrêter une nuit dans cette ville et descendit naturellement au meilleur hôtel. Il ne restait qu'une chambre libre sur le derrière, et quel derrière ! Une sale petite cour qui constituait une vue aussi peu plaisante que possible pour un ministre de la République.

L'attaché de cabinet, qui servait de maréchal des logis au ministre, adressa en vain de sévères objurgations à l'hôtelier.

— Que voulez-vous, répondit celui-ci importunablement, je n'en ai pas d'autre. Sur ces entretailles, un voyageur survint et se nomme.

On le conduisit aussitôt à une superbe pièce donnant sur la mer.

L'attaché de cabinet en demeura médusé. Puis, soudain, il éclata :

— Comment, il vous restait une chambre sur le devant et vous nous l'avez refusée.

— Elle était retenue.

— Mais, monsieur, songez donc qu'il s'agit du ministre du travail !

— Pour le ministre du repos lui-même, ce serait la même chose, répliqua l'hôtelier.

MOT DE LA FIN

Un chirurgien français vient de pratiquer sur un Anglais une opération qui a déterminé une hémorragie des plus violentes.

Les élèves paraissent effrayés.

— Ah ! messieurs, leur dit le praticien, vous savez bien que les Anglais ont plus de vaisseaux que nous !

Confédération

Le nouveau ministre d'Autriche-Hongrie. — Le baron de Gögern, dont nous avons annoncé la nomination à Berne, remettra, aujourd'hui jeudi, au Conseil fédéral ses lettres de créance, et l'ancien ministre, baron de Heidler, ses lettres de rappel. Le baron de Heidler se propose de continuer à vivre la plus grande partie de l'année dans notre pays et notamment dans le canton de Vaud, où il a l'habitude de villégiaturer.

Le nouveau palais du Tribunal fédéral. — Le Conseil fédéral a décidé de se rendre en corps, dans les premiers jours de janvier, à Lausanne, pour y examiner l'emplacement offert par la ville pour le futur palais fédéral de justice.

Nouvelles fortifications. — Dans le budget fédéral pour 1910 figure une somme de 90,000 fr., affectée à la construction d'une route dans le Val d'Arbedo, au nord de Bellinzone. Cette route est une partie des œuvres de défense de la région de Bellinzone; elle ne desservirait aucun village, mais conduirait dans une région sauvage dont la partie inférieure est recouverte d'une forêt; elle aboutirait au passage de San-Jorio, où l'on se propose de bâtir des casemates. Le passage de San-Jorio donne sur le lac de Côme, et l'on tient à le fortifier.

On a aussi décidé de remplacer les anciennes fortifications construites en 1856, au sud de Bellinzone, par de nouvelles pouvant contenir deux batteries d'artillerie. L'état-major veut remédier, nous dit-on, à l'erreur qu'on a commise en élevant des fortifications au Gothard plutôt que de les édifier à Bellinzone.

La ligne du Hauenstein. — Il paraît que la ligne actuelle du Hauenstein (Bâle-Olten) continuera d'être utilisée après que le nouveau tunnel de base sera percé. Peut-être quelques trains continueront-ils d'aller de Sissach jusqu'à Olten; peut-être Laufelingen, à l'entrée nord du tunnel, serait-il station terminale.

LE COUPE GORDON-BENNETT

La commission sportive des courses Gordon-Bennett de Zurich publie les raisons qui lui ont fait disqualifier l'aéronaute Leblanc, pilote de l'île de France, dont le ballon s'échappa au moment de l'atterrissage, à Zavriva, en Hongrie. La commission s'est convaincue, au vu des renseignements qu'elle a recueillis, que Leblanc n'a pas effectué un véritable atterrissage, mais qu'il a sauté du ballon pendant que celui-ci rasait le sol en bonds désordonnés; l'aéronaute et son compagnon, jugeant leurs vies en danger, se sont préoccupés uniquement de se sauver, abandonnant le ballon à son sort. L'île de France a d'ailleurs été retrouvé et l'on a pu constater que les pilotes auraient fort bien

pu, en allégeant l'aérostat des objets faisant lest qui restaient à bord, continuer leur course et choisir un lieu d'atterrissage convenable. Enfin, le livre de bord était en blanc, ce qui indique que le pilote n'a eu cure des prescriptions du concours.

L'Aéroclub de France fait grand bruit au sujet de l'élimination de Leblanc, qu'il déclare injuste.

Cantons

BERNE

Incident académique. — Le recteur de l'Université de Berne, M. Vetter, invité à une soirée des Zofingiens, voulut saisir l'occasion de justifier un discours qu'il a prononcé naguère aux fêtes de Nuremberg et qui avait froissé le patriotisme suisse. M. Vetter ayant, en terminant, mis ses auditeurs dans l'alternative de l'approuver ou de le désapprouver, auquel cas il annonça qu'il quitterait la salle, les étudiants répondirent par le chant : *Roulez, tambours.*

SAINT-GALL

Tunnel du Ricken. — D'après les journaux saint-gallois, il se peut que le tunnel du Ricken ne soit pas ouvert à la circulation avant l'année 1911, les travaux de consolidation aux endroits du souterrain qui souffrent des fortes pressions devant durer probablement jusqu'en automne de l'année prochaine.

VAUD

L'affaire à Lausanne. — On écrit de Lausanne aux *Neue Zürcher Nachrichten* : Un certain Eripicchi, socialiste révolutionnaire, et le sieur Franzoni, correspondant d'une feuille républicaine d'Italie bien connue pour son colportage de mensonges anticléricaux, s'étaient attaqués à un prêtre italien habitant Lausanne, don Macalli, qu'ils accusaient d'avoir exercé des violences sur un enfant. Le ministère public instruit une enquête et les deux calomniateurs furent cités à faire en justice la preuve de leurs accusations. Les diffamateurs restèrent cois; aussi furent-ils vertement sermonés par le représentant du ministère public, qui proposa l'acquiescement de l'accusé. Bien plus, le magistrat invita celui-ci à porter plainte à son tour.

Toute la population honnête de Lausanne s'est réjouie de cet acquiescement. La colonie italienne a organisé une petite fête en l'honneur de don Macalli.

Celui-ci, qui était jadis journaliste en Italie, ayant sévèrement pris à partie, dans un article, le pornographe *Asia*, fut traduit en justice et condamné à la prison. Il s'est soustrait à cette peine en se réfugiant à Lausanne.

VALAIS

Les affaires de Saas-Grund. — On lit dans le *Journal et Feuille d'avis du Valais* :

Voici quelle est à l'heure actuelle la véritable situation des affaires ecclésiastiques de Saas-Grund :

M. le curé Ruppen, l'ancien curé de Saas-Grund qui avait démissionné et que ses paroissiens voulaient garder envers et contre tout, a été nommé par Mgr l'Evêque du diocèse curé de Biel; il devra prendre possession de sa nouvelle cure la première semaine de mars 1910; dans cet intervalle, il peut désigner un remplaçant pour la paroisse de Biel et continuer à exercer ses fonctions à Saas-Grund comme desservant et liquider ses affaires dans cette dernière paroisse. Les habitants de Saas-Grund ont déclaré accepter cette décision et reconnaître le nouveau curé que Mgr l'Evêque de Sion nommera pour occuper les fonctions d'administrateur paroissial en mars prochain.

On a dit que les habitants de Saas-Grund menaçaient de passer au vieux catholicisme si Monseigneur ne faisait pas revenir leur cher curé, M. Ruppen; ce petit schisme n'est pas à craindre puisque, comme nous le disons plus haut, la population de la localité accepte la décision épiscopale. La meilleure preuve qu'elle n'est pas prête à abjurer la religion catholique romaine, c'est que ces derniers dimanches l'église de Saas était toujours bondée de fidèles assistant aux offices.

M. le curé Ruppen ayant depuis quelque temps déjà quitté la paroisse pour se reposer (il est actuellement au château de M. le baron Léon de Werra, à Loèche Souste), c'est un desservant provisoire, M. Athanmatten, qui dit les offices.

Démission. — La *Gazette du Valais* annonce que M. Lucien Délèze, député, vient de donner sa démission de juge de la commune de Nendaz.

GENÈVE

Université. — Le nombre des étudiants inscrits à l'Université de Genève pour le semestre d'hiver 1909-1910 est de 1915, dont 625 étudiantes immatriculées et 463 auditeurs et auditrices.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Un traineau sous la glace. — On manda d'Altenstein (Prusse orientale) que, samedi dernier, un traineau dans lequel se trouvait une famille de quatre personnes a rompu la glace du lac Kalben et a disparu. Les corps des deux enfants ont été retrouvés. Ce n'est que mardi qu'on s'est aperçu de la disparition de cette famille.

SUISSE

Accident. — Un nommé Jean Bamar, de Loyo-sur-Grône (Valais), se rendait de cette localité à son domicile et s'était assis sur un tronç d'arbre au bord du chemin, lorsque, tout à coup, le tronç roula au bas d'un talus entraînant Barnaz, qui succomba à ses blessures.

Electrocuté. — M. Charles Wirz, 38 ans, Argovien, marié et père de 5 enfants, chef surveillant à l'Usine électrique de la Grande-Eau, près d'Alège, qui recherchait une perte de courant derrière le tableau, est venu en contact avec une conduite primaire au courant de 20,000 volts et a été foudroyé. Tous les efforts pour ramener le malheureux à la vie sont restés sans résultat.

Au Lentschberg. — L'effoulement sur la voie de service du Lentschberg, près de Goppenstein, que les journaux ont annoncé, se réduisit à la chute d'un bloc qui a intercepté la ligne pendant une heure seulement.

Rixe sanglante. — Lundi, jour de la fête patronale de Varnamège, des jeunes gens de cette commune se sont pris de querelle, pour un motif des plus futiles. Au cours de cette rixe l'un d'eux, jeune homme de 25 ans, sortit son couteau et en porta un coup violent à l'un de ses camarades, dans la région abdominale.

Le blessé, âgé de 22 ans, a été transporté à l'hôpital de Sion. Son état est très grave. Le coupable a été arrêté.

L'assassin de Hellbühl. — On croit que Mull est l'auteur du mystérieux assassinat de Malters, qui date d'un certain temps déjà, et d'un autre crime commis en France, dans une contrée où il a été en service.

L'incobérance atmosphérique

ON A TROP CHAUD EN RUSSIE

On manda d'Oléssa au *Standard* qu'une dépêche de Gagni, sur la côte circasienne, annonce que les magnolias, les mimosas, les violettes, les roses, les camélias, les acacias, les mandariniers, les citronniers et les oranges sont en fleurs.

La température moyenne de la journée prise à dix heures du matin est de 16 degrés Réaumur à l'ombre et de 23 degrés au soleil. De mémoire d'homme, on n'a jamais constaté, soit en Circassie, soit en Transcaucasie, une température aussi douce.

FRIBOURG

Conseil général de la ville de Fribourg. — Cinquante et quelques membres du conseil général ont assisté à la séance d'hier soir convoquée pour discuter le budget de 1910. M. le syndic Weck a présidé. MM. les conseillers communaux Brühlart, Buclin, Romain Weck, Menoud, Jungo et Folly étaient présents.

M. Romain Weck, directeur des Finances, a présenté un rapport succinct sur l'état financier de la ville. Le budget de 1910, a-t-il déclaré, ne satisfait sans doute pas la population, pas plus qu'il ne répond aux vœux du conseil communal. C'est en raison de l'insuffisance des recettes que la commission des finances a dû se résigner à différer diverses dépenses. Si l'on n'avait pas pris cette résolution, eût été la continuation de l'ère des déficits, et au bout d'un certain temps, une nouvelle augmentation des impôts. Or, loin d'envisager la possibilité d'une aggravation des charges publiques déjà si lourdes, les contribuables sont unanimes à en demander la réduction.

L'honorable directeur des Finances a montré ensuite avec quel souci le conseil communal a dressé le budget du prochain exercice. Une économie de 30,000 fr. devrait être réalisée sur les crédits alloués pour que la situation se présentât favorablement à la fin de l'année. M. le directeur des Finances a terminé par un garde-à-vous énergique, invitant le conseil général à une stricte économie.

Le rapporteur de la commission du budget, M. Plancherel, a constaté que les chiffres prévus pour 1910 contrastent heureusement avec ceux du budget de 1909. Tandis qu'il était inscrit au budget de 1909 un déficit de près de 20,000 fr., l'exercice 1910 prévoit un modeste boni de 564 fr. M. le rapporteur rend hommage au conseil communal, qui a élaboré le budget de la façon la plus minutieuse, en se faisant parfois violence pour renvoyer certains travaux dont l'exécution eût compromis l'équilibre financier.

M. le rapporteur a cité quelques chiffres du budget; nous avons signalés hier les principaux, nous n'y reviendrons pas. Toutefois, relevons la déclaration faite par M. Plancherel au sujet de la future maison d'école du Bourg. Le conseil communal, a dit le porte-parole de la commission, a la ferme décision de construire au plus tôt ce bâtiment scolaire. Toutefois, comme l'emplacement n'est pas encore désigné et que cette entreprise nécessitera plus d'un concours ainsi qu'une réunion du conseil général, il est peu probable que les travaux puissent être commencés avant 1911, ou du moins avant la fin de 1910. Sur les explications du conseil communal, la commission du budget a donc consenti à se contenter pour l'an prochain d'une somme de 48,000 fr. destinée à des appropriations. Si le conseil communal a besoin de davantage, il n'aura qu'à pré-

lever le nécessaire sur le solde du dernier emprunt.

M. le rapporteur a assuré aussi que le projet de la route du quartier de l'Auge au Bourg a toute la sympathie de l'autorité communale. Il a clos son très intéressant commentaire en priant la commission des finances de veiller à ce que les crédits ne soient pas trop dépensés.

L'entrée en matière sur le budget a été votée et M. le syndic a donné lecture des divers chapitres de recettes et de dépenses.

M. Chassot, facteur, a demandé un subside en faveur de la cavalcade de bienfaisance qui aura lieu en mai prochain. L'assemblée s'est rangée, à cet égard, à l'avis de M. Bonny, qui estimait sollicitant la somme de 4000 fr. inscrite au budget pour dons, subsides ou gratifications.

M. Schenker a renouvelé ses réclamations contre l'imposition de 1/100 sur le mobilier, dont le produit figure au budget pour un montant de 28,000 fr.

Au chapitre de l'Instruction publique, M. Plancherel a expliqué l'accroissement des dépenses (190,000 fr. en 1906 et 236,647 fr. pour 1910) par l'augmentation de la population de la ville.

M. Chassot, facteur, au nom du parti socialiste, a critiqué les leçons de sociologie données aux cours de perfectionnement. (On pourrait en charger M. Meckler ?)

Sur une observation de MM. Schenker et Gross, M. Buclin, directeur des écoles, a déclaré que l'Etat a toujours alloué le maximum des subsides aux constructions scolaires de la ville. Quant à la gratuité absolue du matériel scolaire préconisée par M. Schenker, M. Buclin a montré par l'exemple d'autres villes que ce système n'est pas le meilleur et que la méthode en usage à Fribourg — où l'on ne fait payer le matériel qu'aux enfants aisés — ne saurait être abandonnée au moment où de toutes parts on réclame des économies. L'accroissement des dépenses scolaires, a encore dit M. Buclin, est aussi dû à l'augmentation des traitements du corps enseignant.

M. le rapporteur de la commission du budget a émis le vœu qu'on restreigne les frais que la Ville fait pour les abattoirs et qu'on étudie l'augmentation du tarif d'abatage.

M. Menoud, directeur de la Police, expose que Fribourg a un tarif d'abatage semblable à celui de la majorité des villes suisses. Les installations sommaires de nos abattoirs ne permettent guère une élévation des taxes. En second lieu, et pour répondre à une observation de M. Maurice Berset, M. Menoud a déclaré que le règlement des abatage de Fribourg serait révisé dès l'entrée en vigueur de l'arrêté cantonal d'exécution de la loi fédérale sur les denrées alimentaires. M. le directeur de la Police a également donné des assurances précises sur l'installation d'un poids public à Beauregard et sur la majoration du prix de location des places où les forains, deux fois par an, viennent installer leurs tentes.

M. Gross, avocat, a ressuscité le projet de l'institution d'un poste permanent de sapeurs-pompiers. M. Menoud et M. Christinaz ont démontré que notre modeste cité n'est pas encore en mesure de se doter de ce coûteux progrès. Selon le vœu de M. le docteur Cuny, on cherchera à obtenir plus de régularité dans la sonnerie des heures à la tour de Saint-Nicolas.

M. le rapporteur de la commission, après avoir constaté que le service de la voirie charge considérablement le budget (60,000 fr.), a annoncé la ferme intention de l'Edilité d'opérer des économies partout où il sera possible. M. Plancherel a suggéré ici l'idée de la mise aux enchères de l'ébouage.

M. Bonny a formulé le vœu que le canal à ciel ouvert de la Route Neuve soit fermé et que le chemin conduisant à la Porte de Morat par les remparts soit amélioré. Il a parlé aussi des trottoirs de l'Avenue de la gare. A propos de cette avenue, M. Maurice Berset est venu à la rescousse et a insisté pour que la ville rachète enfin ce bout de rue et en assume l'entretien.

M. le directeur de l'Edilité et M. le syndic ont répondu que la dépense prévue pour la fermeture du canal de la Route Neuve n'est que différée et que les pourparlers entre la Ville et l'Etat n'ont pas encore abouti en ce qui regarde l'Avenue de la gare.

M. Léon Galley a rompu une lance en faveur des artisans du pays. M. Ems a préconisé l'introduction des bidons à balayeurs fermés, et M. Nydegger a demandé à être rassuré sur la qualité de l'eau de la fontaine du bas du Stalden. M. le directeur de l'Edilité a rassuré M. Nydegger.

M. le syndic a répondu ensuite à une interpellation de M. Chassot, facteur, concernant la nomination du nouvel ingénieur de ville. Le conseil communal a mûrement étudié la question. Il a estimé que le directeur de l'Edilité ne pouvait remplir les fonctions d'ingénieur de ville et être à la fois contrôleur et contrôlé. La solution adoptée a été jugée la meilleure; tous les travaux se feront au bureau de l'Edilité et les frais généraux n'en seront pas augmentés; au contraire. L'interpellation est ainsi liquidée.

Dernière heure

Calendrier

VENDREDI 31 DÉCEMBRE
Saint Sylvestre, pape

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

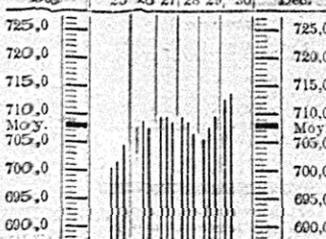
Technique de Fribourg

Altitude 643m

Paris longitude Est 4° 19' 43", latitude Nord 43° 47' 33"

Du 30 DÉCEMBRE 1909

BAROMÈTRE



THÉRMOMÈTRE C.

Déc.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
8 h. m.	7	2	0	0	7	0	8	h. m.																								
1 h. s.	8	3	3	3	8	0	1	h. s.																								
8 h. s.	4	3	3	7	5	1	8	h. s.																								

HUMIDITÉ

8 h. m.	90	83	90	90	100	90	8 h. m.
1 h. s.	83	83	93	83	83	1 h. s.	
8 h. s.	90	90	75	90	90	8 h. s.	

Température maxim. dans les 24 h. : 7°
Température minim. dans les 24 h. : 0°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.

Vent : Direction : N.-E.
Force : modérée.
État du ciel : clair.

Extraits des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin, le 29 décembre :

Paris	9°	Vienne	7°
Rome	11°	Hambourg	7°
St-Petersbourg	-3°	Stockholm	1°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 30 décembre, à 7 h. :

Très beau sur les rives du Léman, le Jura neuchâtelois, Bâle, Lugano, Schaffhouse et Saint-Moritz (Engadine). Neige et bise, au Gotthard et à Davos. Ailleurs couvert.

Température 9° à Lugano; 6° à Montreux; 5° à 4° à Vevey, Lausanne et Genève; 3° à 2° sur tout le plateau suisse, dans le Jura et le Valais. — 3° dans l'Engadine. Le maximum de froid se trouve à Davos, où il y a -7°.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale Zurich, 30 décembre, midi.

Ciel variable à beau. Brume, le matin. Nuit froide.

D. PLANCHEREL, gérant.

Le véritable Cacao à l'Avoine, marque Cheval Blanc, est excellent. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de recommander ce produit dans des familles de ma connaissance, et je ne cessai de le faire, ayant pour principe de vulgariser au mieux les denrées qui donnent satisfaction évidente.

Des milliers d'attestations spontanées comme celle ci-dessus nous sont déjà parvenues et nous parviennent encore journellement. Elles prouvent que notre véritable Cacao à l'Avoine, marque le Cheval Blanc est bien le meilleur produit de ce genre, celui qui se vend le plus et qui est par conséquent toujours plus frais que d'autres marques. Nous croyons de voir mettre le public en garde contre les nombreuses imitations de moindre valeur et dont quelques-unes sont offertes dans un emballage ressemblant à s'y méprendre au nôtre.

Forman contre le coryza (rhume de cerveau) Effet surprenant

Ovomaltine

Reconstituant naturel pour épuisés de toute nature, nerveux, anémiques, convalescents, diététiques, etc. Merveilleux aliment de force pour voyageurs et sportsmen. Dans toutes les pharmacies et drogueries. Prix : 1 fr. 75 et 3 fr. 25.

Extraits de Malt de D. Wander

Prescrits depuis 45 ans par le corps médical. En vente dans toutes les pharmacies. Fabrique de prod. diétét. au malt

D. A. Wander S. A., Berna.

Mise sous séquestre

Berlin, 30 décembre.

On annonce officiellement que la Russie a protesté contre la mise sous séquestre prononcée par un tribunal allemand de valeurs placées en dépôt par l'Etat russe dans la banque Mendelssohn. Le séquestre a été prononcé en faveur d'un Allemand qui réclame à la Russie trois millions de marks pour avoir armé pendant la guerre russo-japonaise un navire chargé d'armes et de munitions pour les troupes russes. Le ministre des affaires étrangères d'Allemagne a demandé de réserver sa réponse jusqu'à ce qu'on sache si le droit des gens permet à un tribunal de saisir des biens appartenant à un Etat étranger.

La Chambre Haute de Vienne

Vienne, 30 décembre.

La Chambre des seigneurs a voté définitivement, hier mercredi, le budget provisoire, le traité de commerce avec la Roumanie, ainsi que la loi autorisant le gouvernement à conclure des traités de commerce avec un certain nombre de pays et le projet relatif à la lutte contre les épizooties.

Le centenaire de Gladstone

Londres, 30 décembre.

Le 100^e anniversaire de la naissance de Gladstone a été célébré hier mercredi à Londres et dans toutes les parties de l'Angleterre. M. Herbert Gladstone a reçu un grand nombre de télégrammes, notamment des Universités d'Athènes et de Sofia. Le soir a eu lieu une réception au National Liberal club.

Un buste de Gladstone a été inauguré à Glasgow (Ecosse).

Au Sénat italien

Rome, 30 décembre.

Le Sénat a approuvé le projet unifiant les services maritimes ainsi qu'un projet relatif à certaines mesures de secours en faveur des victimes du tremblement de terre de l'an dernier, puis il s'est ajourné sine die.

L'Espagne au Maroc

Alhucemas, 30 décembre.

Les Maures ont attaqué la ville hier mercredi par une fusillade très nourrie. La place a répondu par des coups de canon. On ignore encore la cause de cette agression, qui a été du reste peu importante.

Le nationalisme hindou

Lahore, 30 décembre.

Sp. — Le congrès national hindou (Voir Nouvelles diverses) réclame la réforme du règlement appliqué au nouveau conseil, l'admission des Hindous aux carrières les plus élevées de l'armée et de l'administration publique, la réduction des dépenses militaires, la séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire, la mise en liberté des détenus et déportés politiques, etc. Le congrès exprime son admiration pour les Hindous du sud de l'Afrique qui subissent un régime d'exception et sont les victimes de la mauvaise foi du Transvaal. Il demande que le gouvernement de l'Inde s'oppose à l'embauchage de main-d'œuvre hindoue pour l'industrie de l'or. Il proteste encore contre la façon dont les Hindous sont traités dans le sud de l'Afrique. De l'argent avait été demandé pour permettre à ces Hindous de lutter contre les lois d'exception, l'auditoire tout entier se leva et couvrit la table des membres du bureau de paquets de banknotes, de souverains, de roupies, de bijoux. Les dames enlevèrent leurs bagues et leurs bracelets. On apporta jusqu'à un turban de soie pour contribuer à ce fonds de défense. 15,000 roupies furent immédiatement envoyées aux Hindous du sud de l'Afrique.

SUISSE

L'augmentation des traitements

Solothurn, 30 décembre.

Le conseil communal a terminé la discussion d'un règlement sur le service et les traitements des employés, ouvriers et instituteurs municipaux, qui sera soumis à l'approbation des électeurs. Tous les traitements ont été augmentés.

L'arrestation d'un employé postal

Paris, 30 décembre.

On mande de Marseille au Paris-Journal :

La brigade mobile a arrêté hier matin mercredi, à l'arrivée du train de la Côte d'Azur, le nommé Emile Münch, employé postal, de Bâle, citoyen suisse, accusé de détournements pour une somme de 7 000 fr., au détriment de l'administration des Postes. Il avait encore sur lui la somme de 4 800 fr. Münch a été écroué, en attendant son extradition.

Les réclamations de nos abonnés

étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

La politique intérieure en Turquie

Constantinople, 30 décembre.

Hilmi pacha, en remettant mardi sa démission au sultan, a conseillé au souverain de confier le pouvoir à Hakki bey. Le sultan a accordé hier mercredi une longue audience à Talaat bey. On compte que Hakki bey acceptera le grand-vizirat, mais qu'il posera certaines conditions. On assure d'ailleurs qu'on ne lui a pas laissé la liberté de refuser. On considère comme certain le maintien de Talaat bey, de Djavid bey et de Nedjmeddine. La constitution d'un cabinet Saïd pacha auquel Djavid bey et Talaat bey refuseraient leur collaboration amènerait immédiatement une session dans le comité « Union et Progrès » et n'aurait aucune chance de durer. D'ailleurs les Jeunes-Turcs demeurent maîtres de la situation.

Constantinople, 30 décembre.

Sp. — On rappelle dans les meilleurs bien informés que, après les événements d'avril, à la reprise Hilmi pacha comme grand-vizir malgré ses fautes et son impopularité, ce fut pour prouver aux Jeunes-Turcs qu'ils restaient les plus forts et que la réaction était anéantie, Hilmi pacha ne sut jamais conquérir l'entière confiance de la Chambre et ne fut maintenu que grâce à l'influence de quelques membres du comité « Union et Progrès », mais il restait à la merci d'un incident. L'affaire Lynch, dont on a rendu Hilmi pacha responsable, lui aliéna ses derniers partisans. Le parti « Union et Progrès » décida secrètement vendredi dernier de lui demander sa démission, mais Hilmi pacha, ayant eu vent de ce dessein, fit appeler lundi le président du parti, avec lequel il aurait eu une explication assez vive. De nombreux membres du parti « Union et Progrès » désapprouvent le procédé employé à l'égard de Hilmi pacha et regrettent que la majorité ait renoncé à recourir à une interpellation.

Constantinople, 30 décembre.

Sp. — On assure que les membres du cabinet à l'exception des ministres de la guerre, de la marine et de l'instruction publique, ainsi que du cheik ul islam conserveront leur portefeuille. Le grand vizir a déclaré à un reporter que l'unique motif de sa démission était le soin de sa santé et le désir de repos. Il irait ensuite visiter l'Europe. Quant au remaniement du cabinet, rien ne sera changé à la ligne politique suivie jusqu'ici. Malgré ces déclarations, tout le monde sait à Constantinople que depuis deux mois les relations du grand vizir avec le parti « Union et Progrès » étaient plutôt tendues, sans compter que la question du monopole de la navigation sur le Tigre est la cause d'une agitation politique assez vive.

Constantinople, 30 décembre.

On dit que le sultan désire la désignation comme grand-vizir d'un homme plus âgé et plus expérimenté que Hakki bey, savoir Kutahak Saïd pacha, président du Sénat, mais, sur les instances du comité jeune-turc « Union et Progrès », il a consenti au choix de Hakki bey.

Constantinople, 30 décembre.

Sp. — Quelques députés ont porté hier mercredi devant la Chambre la question de la démission de Hilmi pacha et ont exprimé l'avis que cette démission devrait entraîner celle du cabinet tout entier. D'autres députés ont fait observer que Hilmi pacha avait donné sa démission pour des raisons de santé, et que, par conséquent, sa retraite était une affaire exclusivement privée.

Constantinople, 30 décembre.

Les bruits d'incidents sanglants qui se seraient déroulés à Bagdad sont faux. Selon des informations reçues par les députés de Bagdad, il s'est simplement tenu dans la région de grandes assemblées qui ont décidé de protester au près de la Porte et de la Chambre contre la concession accordée à la Compagnie Lynch. L'ordre n'est pas troublé.

La Chambre de Crète

La Canée, 30 décembre.

Sp. — La Chambre a nommé, hier mercredi, trois nouveaux membres du comité exécutif temporaire. Le projet de réforme électorale substitue le scrutin uninominal au scrutin de liste.

Le couple impérial russe

Livadia, 30 décembre.

Le tsar et la tsarine sont partis hier soir mercredi pour Sébastopol à bord du Standart.

A la Douma russe

Saint-Petersbourg, 30 décembre.

Le rejet de l'interpellation au sujet de l'assassinat de Karpof est considéré comme un triomphe du gouvernement qui a réussi, après le cas Azef, à étouffer une deuxième affaire scandaleuse. Ce rejet a produit une mauvaise impression. L'opinion générale est que la Douma laisse de nouveau la Russie dans l'ignorance du vrai rôle de la police politique.

Saint-Petersbourg, 30 décembre.

La Douma a adopté à l'unanimité en

CHRONIQUE MUSICALE

Jean de Paris

Il est toujours très agréable d'entreprendre quelque chose à Fribourg. D'abord, on rencontre beaucoup de sympathie dans une bonne majorité du public. Ensuite, les personnes qui prêtent leur concours, une fois l'œuvre un peu lancée, s'y veulent corps et âme et font tout ce qui dépend d'elles pour atteindre au meilleur résultat possible. Enfin, et c'est là le côté amusant et pittoresque de l'entreprise, on a chaque fois l'occasion d'enregistrer toute espèce de remarques ou de critiques dictées par la naïveté, par l'ignorance, rarement par la malveillance, qui sont du plus haut comique. Par exemple, quand, il y a quinze ans, j'organisai avec deux de mes collègues les premières auditions de musique de chambre, on fit pendant plusieurs mois des plaisanteries sur ce mot qu'on n'avait jamais entendu et un journal du canton déclara qu'il trouvait bien singulier d'appeler *matinée* une séance qui avait lieu à cinq heures du soir. La première fois que je fis exécuter une symphonie à l'orchestre, on me manda ce qui suit : « Cher monsieur, nous avons infiniment de sympathie pour votre orchestre; mais si vous continuez à nous servir des morceaux qui durent plus de vingt minutes, nous désertons la salle de concert. » Et il en fut de même dans cent autres cas, à propos de Bach, à propos de Palestrina, à propos de Jacques-Dalcroze, etc., et même à l'occasion du *Loggias* de Mendelssohn.

Pour Jean de Paris, on a trouvé une formule plus bouffonne encore : « C'est un peu démodé, a-t-on dit, et ça n'a jamais pu tenir l'affiche nulle part. »

Or, voici la vérité. « Dans les premiers mois de 1812, Jean de Paris, écrit Fétis dans sa *Biographie des musiciens*, fut représenté au théâtre Feydeau avec un succès éclatant. Tout ce que l'Opéra-Comique comptait d'artistes de talent, Ellevin, Martin, Juliet, M^{lle} Regnault, M^{me} Gavaudan s'empresèrent à seconder le génie du compositeur et prêtèrent à son ouvrage le charme d'une exécution parfaite en son genre. Les musiciens remarquèrent la fermeté de manière, la certitude d'effets que Boieldieu avait acquies depuis son départ pour la Russie. Si l'instruction première avait manqué dans ses études harmoniques, ses propres observations lui avaient appris ce qu'aucun maître ne lui avait enseigné; son style avait acquis une correction remarquable; son instrumentation était devenue plus brillante, plus sonore, plus colorée; enfin, Boieldieu n'était plus seulement un agréable et spirituel compositeur; il se montrait, dans Jean de Paris, digne émule de Méhul et de Catel, qu'il avait considérés longtemps comme ses maîtres. »

Après Fétis, je cite Pongin, le biographe le mieux informé de Boieldieu : « La donnée de Jean de Paris est agréable et le livret bien fait. Quant à la musique, elle peut être regardée comme une des perles de l'écrin du maître. Elle a partout la couleur de ce sujet de fantaisie, elle idéalise à ravir ces personnages demihistoriques. » Et plus loin, vantant « la grâce, l'esprit, les motifs charmants et l'harmonie élégante », il ajoute : « Tous les morceaux de Jean de Paris ont été populaires; le grand air du Sénéchal, la romance du troubadour, la cavatine de la princesse, etc., sans oublier le chœur charmant du second acte : *De monsieur Jean que le festin s'apprête*. »

Après ces témoignages d'auteurs français, voici ce que dit Hugo Riemann, le plus éminent musicologue de l'heure actuelle, professeur d'histoire de la musique à l'Université de Leipzig et auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui ont une vogue extraordinaire : « Après un silence de trois ans, Boieldieu s'affirma maître accompli en son genre dans ses trois œuvres capitales : *Jean de Paris*, le *Chaperon rouge* et la *Dame blanche*. Il est évident que l'opéra français de cette époque procéda du même principe que *Figaro* de Mozart ou *Le barbiere* de Rossini; mais Boieldieu a su, en lui imprimant le caractère spécifique français, en faire un type à part que l'étranger n'a jamais su imiter. »

Je pourrais continuer longtemps encore. J'aime mieux attirer votre attention sur ce fait caractéristique que, en Allemagne, Jean de Paris n'a jamais quitté l'affiche des grands théâtres. A Berlin, pour ne citer qu'un cas, cet opéra a été exécuté plus de cent quarante fois depuis la première du 25 mars 1813, ce qui donne plus d'une représentation en moyenne par année. A Leipzig, je l'ai entendu à plusieurs reprises : le grand baryton, Otto Schelper, créateur des principaux rôles wagnériens, y interprétait celui du Sénéchal d'une façon merveilleuse qui lui valut d'interminables ovations.

Démodé, Jean de Paris! D'accord, si cela veut dire qu'on n'écrit plus maintenant dans ce style. Mais alors Boieldieu est en bonne compagnie, car on n'écrit plus non plus ni comme Mendel, ni comme Mozart, ni comme Beethoven, ni même comme Richard Wagner.

Antoine HARTMANN.

nomiques de notre cher canton de Fribourg.

L'année atmosphérique 1910.

— Le météorologiste français, M. Jobbin prétend pouvoir annoncer, avec une exactitude à peu près constante, le temps qu'il fera.

Pour l'année 1910 il nous annonce de la chaleur et un total thermométrique supérieur de 200 degrés à la moyenne générale. L'hiver sera normal, le printemps relativement chaud, l'été normal, l'automne chaud et l'hiver suivant normal.

Au point de vue hygrométrique l'hiver 1909-1910 sera normal, le printemps sec, l'été pluvieux, l'automne normal, l'hiver suivant sec.

Orphelinat de Tavel.

— La souscription faite dans la ville de Fribourg a produit la belle somme de 1785 fr. La liste des donateurs et des sommes versées a été publiée dans les *Freiburger Nachrichten*. L'orphelinat reconnaissant nous prie d'exprimer son merci à tous les généreux donateurs.

Cambrioleurs.

— On nous écrit : Dans la nuit du 27 au 28 décembre, on a cambriolé le magasin d'épicerie de M^{me} Rosine Butty, négociante, à Prévandavauz. Les voleurs ont emporté une certaine quantité de marchandises.

Les circonstances dans lesquelles ce vol a été commis dénotent une parfaite connaissance des lieux et des habitudes des gens de la maison.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, jeudi, à 8 1/2 h., répétition au local.

Opéra « Jean de Paris ». — Ce soir, jeudi, à 8 h., répétition pour les dames faisant partie du ballet (Salle de danse de M. le Professeur Galley). — A 8 1/2 h., répétition au Théâtre pour l'orchestre et les soli. — A 9 h., répétition générale au Théâtre pour tous les participants de l'Opéra.

Deutscher Geselliger Chor und Männerchor Freiburg. — Heute abend 8 1/4 Uhr Uebung für Männerchor.

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, jeudi, à 8 1/2 h., répétition, à la Brasserie Peier.

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 1/2 h., répétition au local ordinaire.

Société l'« Epargne de l'Auge ». — Les sociétaires sont avisés que les versements recommenceront dès dimanche prochain 2 janvier. Les inscriptions sont reçues jusqu'à la même date, à midi, au local de la Maison Ouvrière, à la Lenda.

Société des aubergistes, Fribourg. — Tous les caletiers et aubergistes, sociétaires ou non, trouveront chez M. Monney, président, Café de l'Hôtel des Postes et M. E. Bardy, Hôtel de Saint-Maurice, à Fribourg, des étiquettes pour liqueurs-facon conformes à la nouvelle loi sur les denrées alimentaires.

Publications nouvelles

CALENDRIER HÉRALDIQUE VAUDOIS pour 1910. In 16 oblong, illustré en couleurs. Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne. Prix : 1 fr. 50.

M. Fréd. Dubois, secrétaire à la Bibliothèque universitaire de Fribourg, continue, avec la collaboration de plusieurs héraldistes vaudois, à publier régulièrement, chaque année, son charmant *Calendrier héraldique vaudois*, dont la collection constituera l'armorial vaudois. Il nous raconte, en effet, l'histoire politique et ecclésiastique du Pays de Vaud et de ses communes, par la reproduction des armoiries des baillis, évêques et dynastes qui ont exercé le pouvoir temporel ou les droits seigneuriaux dans l'ancienne *patria vaudis*, et celles des cités et communes de son territoire.

Le *Calendrier héraldique pour 1910*, que vient d'édition M. Payot et C^{ie}, ne le cède en rien aux précédents. Il est renfermé dans une couverture originale portant, sur un plat, un des plus beaux chevaliers du monument sépulchral de La Sarraz et, sur l'autre plat, un hérald d'armes de la ville de Rolle copié sur un manuscrit de 1547. Il contient les armoiries de R. de Billens, bailli de Vaud, et de G. de Vayrols, évêque de Lausanne, composées dans les styles des XIII^e et XIV^e siècles par Th. Cornaz, ainsi que les armoiries de la maison de Goumoens. Nous y trouvons aussi les portraits et les armoiries de Loys de Savoie, la sainte d'Orbe, et du vénéral doyen Bridel, dessinés par F. Bovard; les armoiries du chevalier Guillaume de Grandson et de l'ancien hôpital d'Yverdon par Th. Cornaz; le vieux drapeau de Rougemont, les armoiries du dernier baron de Rolle et Mont et de la ville d'Yvonand, Cossonay et Bex et de leurs armes dessinées par M. A. Kohler. La planche centrale, inspirée d'un vitrail du commencement du XVIII^e siècle symbolise la domination bernoise. Les armoiries de la vieille république y sont entourées de celles de tous les bailliages du Pays de Vaud. Le *Calendrier héraldique* se distingue cette année par ses jolis caractères gothiques de la fin du XV^e siècle. M. Dubois a choisi, pour les ornements des pages, de jolies vignettes représentant des scènes des différentes saisons tirées du missel lausannois d'AYMON de Montfaucon. M. le prof. Marius Besson a composé pour ce calendrier une liste spéciale des saints qui ont joué un rôle dans le Pays de Vaud au moyen âge. Cette liste est accompagnée de petites gravures sur bois tirées du missel lausannois de Sébastien de Montfaucon.

Ces indications montrent quelle est, à côté de l'intérêt actuel de cette belle publication, sa grande valeur patriotique et historique. Nous souhaitons donc le succès qu'il mérito à ce calendrier original, qui est fait avec un soin qui ravira les artistes aussi bien que les amateurs d'héraldique et d'histoire nationale et qui a sa place marquée chez tous les amis du canton de Vaud.

Après un débat auquel ont pris part MM. Moehr, Maurice Berset et Gross, M. le syndic a annoncé que le nouveau règlement sur les traitements des employés de la commune sera communiqué au Conseil général. M. Berset aurait voulu laisser une certaine latitude au conseil communal dans les modifications des traitements. Mais M. Gross veut que le conseil général ait l'œil là-dessus. M. Moehr a félicité le conseil communal d'avoir augmenté certains traitements.

Le budget du service extraordinaire a donné lieu à une brève mais intéressante discussion concernant la future maison d'école du Bourg. M. Gross a ouvert les yeux en accusant le conseil communal de mauvaise volonté.

M. le président a protesté avec énergie contre les paroles de M. Gross. Il a renouvelé la promesse faite à maintes reprises par le conseil communal, que la bâtisse scolaire du Bourg se fera, et le plus tôt possible.

M. Ems s'est fait l'interprète des vœux de la population du quartier de l'Auge, qui attend la route qui doit le relier avec la ville haute.

M. le syndic a déclaré que la commission nommée à cet effet va se réunir et discuter les plans élaborés par la direction des Travaux publics. Le conseil général sera ensuite appelé à prendre une décision.

M. Bise, receveur, a fait un chaleureux plaidoyer en faveur de la restauration de nos fontaines. M. Zurkinden, serrurier, a joint ses doléances à celles de M. Bise. Il a critiqué, à ce sujet, un état de choses fâcheux : c'est qu'on enlève à leur milieu naturel d'anciennes statues pour les placer dans nos musées. M. le conseiller d'Etat Python a approuvé M. Zurkinden. Mais, a ajouté M. Python, quand des objets d'art sont en danger de prendre le chemin de l'étranger, il faut savoir gré à l'administration de nos musées de les acheter pour les conserver au pays.

Encore un vœu de M. Poffet, banquier, qui a exprimé le désir de voir l'ancien chemin de Schenberg orné d'une plantation d'arbres, puis le débat sur le budget a été déclaré clos.

On a abordé le second tractandum : les comptes de l'Usine à gaz pour la période allant du 1^{er} juillet 1908 au 30 juin 1909. Ces comptes se présentent comme suit : recettes, 285,716 fr. 97; dépenses, 271,580 fr. 13; boni, 14,136 fr. 84 centimes.

Après un rapport très complet de M. Plancheher, sur lequel nous reviendrons demain, les comptes de l'Usine à gaz ont été ratifiés sans discussion.

Avant de se séparer, le conseil a décidé, à une grande majorité, de renoncer à publier le bulletin sténographique de ses séances.

M. le président Torche et la Broye. — On nous écrit : La nomination de M. Fernand Torche, président du tribunal, aux fonctions de conseiller d'Etat, suscite d'unanimes regrets au sein des populations du district de la Broye, qui se voient enlever un magistrat universellement aimé.

On sait que les fonctions de président d'un tribunal sont souvent ingrates. Mais la pondération d'esprit de M. Torche et son excellent cœur lui ont fait apporter dans la ferme administration de la justice ce quelque chose d'humain qui tempère les rigueurs nécessaires et met le baume à côté de la blessure. Ses arrêts étaient marqués au coin de la plus judicieuse équité, et, comme il est un juriste d'une doctrine très sûre, fort rares ont été les jugements rendus par M. Torche qui ont donné lieu à des recours.

Homme affable et populaire, dévoué aux intérêts de ses administrés, M. Torche faisait de son bureau un cabinet de consultations juridiques ouvert au plus humble comme

